

# Foire aux questions

# Le cannabis, la grossesse et l'allaitement

## 1. Est-ce sécuritaire de consommer du cannabis pendant la grossesse?

Les recherches continuent de démontrer que le cannabis peut avoir des effets néfastes sur la mère et son bébé en développement. Il vaut mieux faire preuve de prudence et éviter de consommer du cannabis si vous êtes enceinte, si vous envisagez de le devenir ou si vous allaitez.

## 2. La consommation de cannabis nuit-elle à la fertilité?

La consommation de cannabis à long terme peut perturber votre cycle menstruel et causer la diminution des taux d'hormones responsables de la reproduction et de la fertilité.

## 3. Mon bébé ressentira-t-il les effets du cannabis si j'en consomme?

Comme pour le tabac et l'alcool, les substances contenues dans le cannabis sont transportées dans le sang de la mère jusqu'au fœtus pendant la grossesse, puis dans le lait maternel après l'accouchement.

## 4. La consommation de produits comestibles du cannabis est-elle plus sécuritaire que le fait d'en fumer?

Le risque est équivalent, sinon supérieur, si vous mangez un produit comestible à base de cannabis au lieu d'en fumer. Lorsqu'il est question de cannabis et de grossesse, on ne peut toujours pas affirmer que la consommation est absolument sécuritaire. Il est donc préférable d'éviter complètement d'en consommer.

## 5. Le cannabis médicinal est-il plus sécuritaire que le cannabis récréatif?

Le cannabis médicinal, ou marijuana thérapeutique, renvoie à la consommation de cannabis prescrit par un médecin. Toutefois, le fait qu'il soit prescrit par un médecin n'élimine pas les effets néfastes que le cannabis peut avoir sur les femmes enceintes et sur leurs enfants en développement, puisque, médicinal ou récréatif, ces deux types de cannabis possèdent les mêmes ingrédients actifs.

## 6. Le cannabis est-il efficace pour soulager les nausées?

Aucune donnée probante scientifique n'indique que le cannabis est utile pour soulager les nausées. Si vous avez des nausées, consultez votre fournisseur de soins de santé. Il existe d'autres options efficaces et sécuritaires à votre disposition qui ont été approuvées par Santé Canada.

## 7. J'ai des amies qui fumaient du cannabis pendant la grossesse et leurs enfants sont bien corrects.

Même si les effets subits en fumant, en vapotant ou en mangeant du cannabis et des huiles de CBD peuvent ne pas se manifester dans tous les cas, un nombre accru d'études révèle que la consommation de cannabis sous toutes ses formes peut être néfaste pour les femmes enceintes et pour leurs bébés en développement.

## 8. J'ai évité de consommer du cannabis pendant la grossesse et l'allaitement. Est-ce maintenant sécuritaire d'en fumer?

La fumée de cannabis contient plusieurs des mêmes produits chimiques que celle du tabac, et l'exposition à la fumée secondaire de cannabis peut augmenter le risque pour votre bébé d'avoir des problèmes de développement.

Pour en apprendre davantage au sujet du cannabis, de la grossesse et de l'allaitement, visitez [infogrossesse.ca/learn-more](https://infogrossesse.ca/learn-more).